

المملكة المغربية



المنذوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵙⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale du Souss Massa

# Note sur les **violences** faites aux femmes et aux filles dans la région Souss Massa



« Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019 »

2022



## **Note d'information :**

### **La violence à l'encontre des filles et des femmes dans la région de Souss Massa**

#### **« Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019 »**

*La violence à l'encontre des femmes est un phénomène universel qui persiste dans toutes les sociétés. La déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unis (1993) définit la violence à l'encontre des femmes comme « tout acte de violence basé sur le genre qui entraîne, ou susceptible d'entraîner des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris les menaces, la coercition ou la privation arbitraire de liberté, qu'elles aient lieu dans la sphère publique ou privée »<sup>1</sup>.*

*La disponibilité des statistiques précises, fiables et comparables sur le phénomène est nécessaires afin de répondre aux besoins en informations et aider les décideurs à renforcer les actions de sensibilisation pour faire face au phénomène de la violence à l'encontre des femmes, tant au niveau national qu'international.*

*Dans ce cadre, le Haut-commissariat au Plan a réalisé une première enquête en 2009 « Enquête Nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes au Maroc ». Afin d'actualiser les données sur les violences fondées sur le rapport genre obtenues à travers cette enquête, pour combler le manque des données fiables sur ce sujet et pour répondre aux besoins en informations précises au service des politiques nationales et internationales, le HCP a réalisé une deuxième « Enquête Nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes au Maroc 2019 ».*

*Cette enquête, permet de contribuer aux efforts du Maroc dans le suivi des ODD relatif à la violence plus particulièrement les indicateurs 5, 11, 16, elle vise également à examiner le phénomène sous ses différents angles : ses contextes, ses formes, sa prévalence ainsi que ses conséquences.*

*L'enquête a été réalisée entre février et juillet 2019 et a couvert l'ensemble du territoire national. Au niveau de la région du Souss-Massa, l'échantillon ciblé était de 912 femmes et 228 hommes âgés de 15 à 74 ans (soit 7.6 % de l'échantillon retenu au niveau national).*

---

<sup>1</sup> United Nations General Assembly 1993. Declaration on the Elimination of violence against Women New York: United Nations (resolution, document A/RES/48/104)

**Presque 9 filles et femmes sur 10 ont subi au moins une forme de violence durant toute leur vie et presque 6 sur 10 l'ont subi durant les 12 derniers mois précédant l'enquête.**

L'analyse des données de l'enquête de 2019 montre que, au niveau de la région de Souss Massa, presque 9 filles et femmes sur 10 ont subi au moins une forme de violence durant leur vie (88.3% contre 82.6% au niveau national) soit un effectif de 966 milles filles et femmes âgées de 15 à 74 ans. En milieu urbain, le taux de prévalence de la violence est de 90% contre 83.1% au niveau national, en milieu rural, 85.7% contre 81.6% au niveau national. La violence psychologique<sup>2</sup> reste encore la plus élevée (81.8% contre 76.7% au niveau national) puis celle sexuelle<sup>3</sup> (31.4%), 29% au niveau national, ou physique<sup>4</sup> (29.9%) contre 39.3% au niveau national.

**Tableau 1 : Taux de violence (%) auprès des filles et des femmes de 15 à 74 ans selon les formes de violence au niveau national et régional (Souss Massa)**

Forme de violence	Urbain (%)		Rural (%)		Ensemble (%)	
	Région	Maroc	Région	Maroc	Région	Maroc
Physique	30.90	39.20	28.30	39.50	29.90	39.30
Sexuelle	38.20	31.10	21.40	25.10	31.40	29.00
Psychologique	83.60	76.80	79.20	76.60	81.80	76.70
Toutes formes confondues	90.00	83.10	81.60	81.60	88.30	82.60

Source : Enquête Nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, plus de 637 milles femmes dans la région de Souss Massa soit un pourcentage de 58.2%, ont subi au moins un acte de violence, tous contextes, et toutes formes confondues. Cette violence touche plus les femmes citadines (405 milles de femmes, soit 62.3%) que celles résidant en milieu rural (232 milles, soit 52.3%). La violence psychologique reste encore la plus dominante durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, avec 508 milles cas et un taux de prévalence de 46.4% (48.8% en urbain contre 42.9% au rural).

La violence sexuelle vient en deuxième position avec 177 milles cas (un taux de prévalence de 16.1%), suivie de la violence économique avec 134 milles cas (12.2%) et la violence physique avec 79 milles cas (7.2%). Quant aux autres formes de violence, 161 milles filles et femmes (16.1%) ont subi une violence électronique<sup>5</sup> et 9 milles femmes (37.1%) souffrent de la violence liée à l'application de la loi<sup>6</sup>.

<sup>2</sup> La violence psychologique comprend tout comportement émotionnellement violent ou tout autre comportement dominateur qui porte atteinte aux libertés individuelles

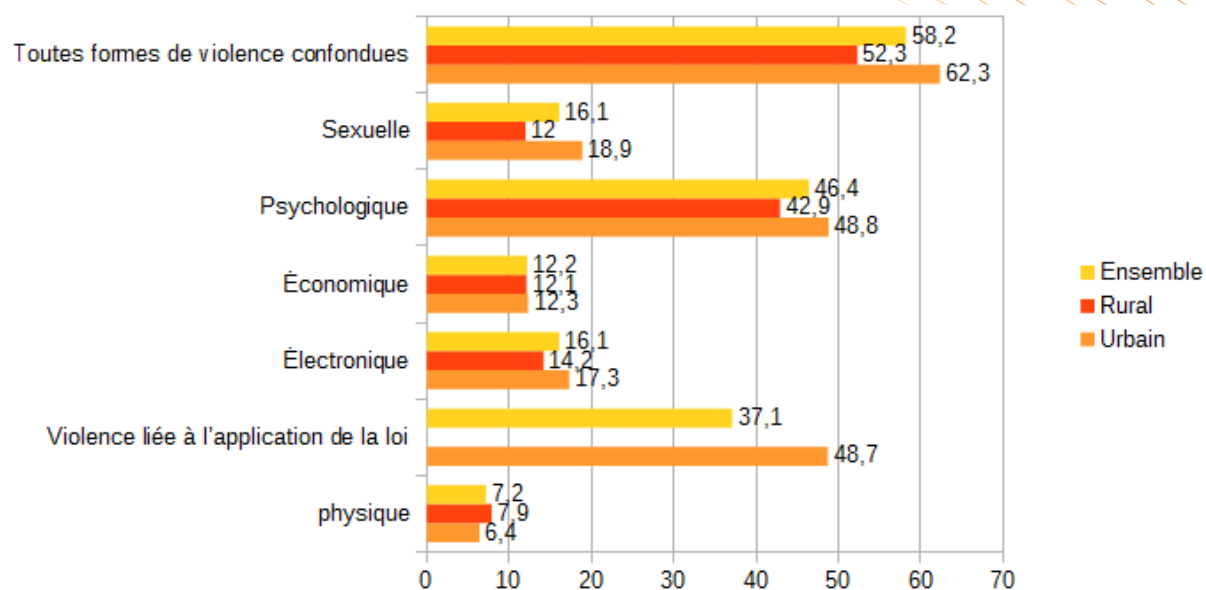
<sup>3</sup> La violence sexuelle inclut tous actes avec ou sans contact, qui portent atteinte à l'intégrité sexuelle de la personne

<sup>4</sup> La violence physique inclut tout acte d'agression physique pouvant aller d'une gifle à l'homicide

<sup>5</sup> La population de base de la violence électronique est l'ensemble des formes ayant accès au moyens de communication

<sup>6</sup> La population de base de la violence liée à l'application de la loi dans le contexte conjugal est constituée de femmes ayant eu au moins un enfant d'un ex mariage.

**Graphique 1 : Taux de prévalence (%) de la violence auprès des filles et des femmes de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon les formes de violence dans la région de Souss Massa par milieu de résidence**



Source : Enquête Nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

**Plus de 4 femmes et filles sur 10 ont subi une violence dans le contexte conjugal et presque 3 femmes sur 10, une violence hors-conjugal**

Les résultats de l'enquête affirment qu'au cours des 12 mois précédant l'enquête, 420 milles femmes âgées de 15 à 74 ans de la région Souss Massa ont subi une violence conjugal<sup>7</sup>, soit un taux de prévalence de 44% contre 46.1% au niveau national. 315 milles filles et femmes ont déclaré avoir subi un acte de violence dans un contexte hors-conjugal (soit 28.8%).

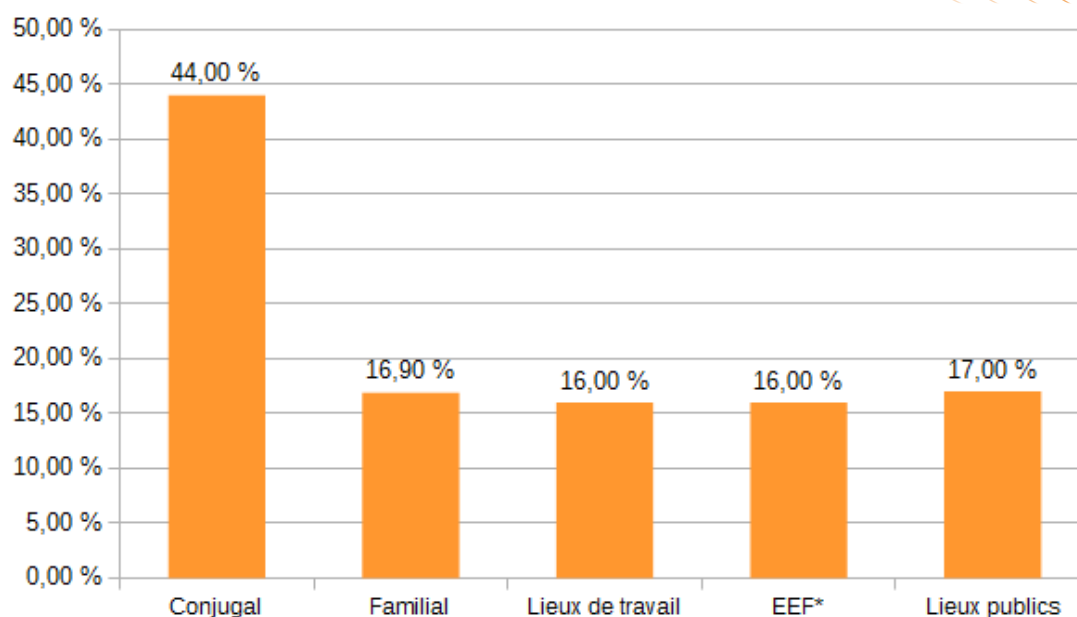
La violence dans des lieux publics touche 187 milles cas avec un taux de prévalence de 17% suivie de la violence familiale avec 185 milles cas (16.9% du taux de prévalence). La violence dans les lieux de travail et dans les établissements d'enseignement<sup>8</sup>, arrivent en dernière position avec respectivement 28 milles et 11 milles cas (16% du taux de prévalence).

<sup>7</sup> La violence conjugal : comprend tout acte de violence perpétrée par un mari/ex-mari, un fiancé ou un partenaire intime/ex-partenaire intime.

<sup>8</sup> Elle est perpétrée dans les établissements d'enseignement et de formation ou dans leur entourage, à l'encontre des élèves ou étudiantes par les professeurs, le staff administratif, les camarades ou autre personne étrangère aux alentours de l'établissement.



**Graphique 2 : Taux de prévalence de la violence auprès des filles et des femmes de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le contexte de violence, dans la région de Souss Massa**



Source : Enquête Nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

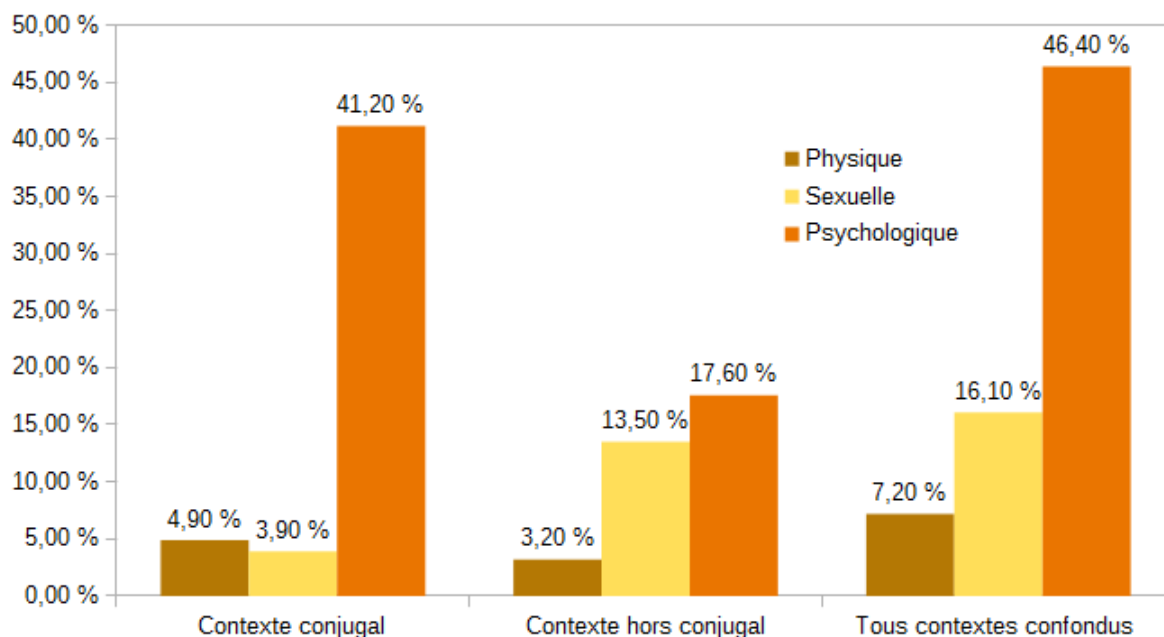
\*EEF : Etablissement d'enseignement et de formation

**Les filles et les femmes souffrent beaucoup plus de la violence psychologique quel que soit le contexte, et le harcèlement sexuel constitue le principal acte de violence faite aux femmes dans les lieux publics**

Dans le contexte conjugal, la violence psychologique reste la plus répandue pour 394 milles de femmes âgées de 15-74 ans (41.2%) occupant la 5 -ème rang de la prévalence au niveau national après la région de Marrakech Safi (43.2%). Elle est suivie par la violence liée à l'application de la loi avec 9 milles cas et un taux de prévalence de 37.1% (5 -ème rang au niveau national), puis la violence économique avec 78 milles femmes (8.2%) âgées de 15 à 74 ans (6-ème rang au niveau national), la violence physique avec 46 milles cas (4.9%) occupant ainsi la 10 -ème rang au niveau national et en dernière position, vient la violence sexuelle avec 37 milles cas (3.9%).

Dans le contexte hors-conjugal, la violence psychologique occupe toujours la première position avec 193 milles cas et un taux de prévalence de 17.6%. Elle est suivie de la violence sexuelle avec 147 milles cas (13.5%) puis la violence physique avec 35 milles cas (3.2%).

**Graphique 3 : Taux de prévalence de la violence auprès des filles et des femmes de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le contexte de la violence, dans la région de Souss Massa par forme de violence**



Source : Enquête Nationale sur la violence à l'encontre de femmes et des hommes 2019

Dans le contexte familial, 146 milles filles et femmes ont subi une violence psychologique, avec un taux de prévalence de 13.3%, 48 milles (4.4%) une violence économique, 11 milles (1%) une violence physique.

Dans les établissements d'enseignement et de formation, 6 milles (8.5%) filles et femmes ont été victimes de violence psychologique, 4 milles (5.9%) de violence sexuelle et 1 mille (1.6%) de violence physique.

Dans les lieux de travail, 14 milles (11.7%) ont subi une violence économique, 18 milles (9.9%) filles et femmes ont subi une violence psychologique, 3 milles (1.6%) une violence sexuelle.

Dans les lieux publics, 147 milles (13.5%) filles et femmes ont été victimes de violence sexuelle, 50 milles (4.6%) de violence psychologique et 29 milles de violence physique.

**29.9% des filles et des femmes ont subi une violence à l'enfance et plus de 7 sur 10 estiment que la violence a augmenté**

Les filles et les femmes âgées de 15 à 74 ans qui ont enduré un ou plusieurs actes de violence physique et/ou sexuelle par un adulte de 18 ans et plus, durant leur enfance (avant l'âge de 15 ans) sont de l'ordre de 328 milles femmes, avec un taux de prévalence de 29.9%. 304 milles filles et femmes ont subi une violence physique durant l'enfance (27.7%) et 53 milles (4.9%) une violence sexuelle.

**Tableau 2 : Effectif des femmes violentées (en milliers) et proportion des femmes victimes de violence physique et/ ou sexuelle durant l'enfance (en%)**

		Violence physique et/ou sexuelle durant l'enfance		Violence physique durant l'enfance		Violence sexuelle durant l'enfance	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Région	Souss-Massa	328	29,90%	304	27,70%	53	4,90%
	<b>National</b>	<b>4995</b>	<b>37,30%</b>	<b>4721</b>	<b>35,20%</b>	<b>767</b>	<b>5,70%</b>

Quant à la perception de l'évolution de la violence chez les filles et les femmes au cours des cinq dernières années, 77.7% des filles et des femmes enquêtées dans la région de Souss Massa, estiment que la violence à l'égard des femmes a augmenté et 15.9% estiment qu'elle régressé. Tandis que 22.4% des femmes enquêtées estiment que la violence à l'égard des hommes augmenté, 16.9% d'entre elles estiment qu'elle a régressé. Concernant la violence à l'encontre des enfants, 75.7% des femmes enquêtées estiment que cette violence a augmenté et 13% d'entre elles estiment qu'elle a régressé. Alors que par rapport à la violence à l'encontre des personnes âgées, 46.1% des femmes enquêtées estiment que cette violence a augmenté et 18.8% d'entre elles estiment qu'elle a régressé.

**Une victime sur deux partage son vécu de violence avec des proches, et une seulement sur 10 porte plainte auprès des autorités compétentes**

Au niveau national, 48.1% des victimes de violence tous contextes confondus se contentent de parler de leur expérience de violence à autrui (67% de violence physique, 29% de violence sexuelle). En adoptant des actions concrètes pour faire face à la situation de violence, 0.9% seulement des femmes, ont eu recours aux services de la société civile en cas de violence physique ou sexuelle.

Dans tous contextes confondus, seules 10,4% des femmes marocaines ont engagé une action judiciaire ou ont déposé une plainte auprès des autorités compétentes (gendarmerie, pouvoir judiciaire, autorité locale) après avoir subi une violence physique et/ou sexuelle : 13% en cas de violence physique et seulement 3% en cas de violence sexuelle. Ainsi, quel que soit le contexte, les femmes déclarent rarement aux autorités concernées les actes de violence subis, exception faite des agressions physiques survenant dans les espaces publics qui sont déclarées par 30% des victimes.

**Tableau 3 : Recours aux services d'aides, autorités compétentes et partage avec autrui de l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave subi au cours des 12 mois précédents l'enquête**

Formes et contextes de violence	A parlé à quelqu'un (%)	A engagé une action juridique ou judiciaire ou déposé une plainte auprès des autorités (%)	A eu recours aux services de la société civile (%)
Physique et /ou sexuelle	48	10	0,90
Physique	67	13	0,90
Sexuelle	29	3	0,40
Espace conjugal	38	7,50	1,50
Espace hors conjugal	52	11	0,30

Source : Enquête Nationale sur la violence à l'encontre de femmes et des hommes 2019

## Conclusion

*Les résultats de l'enquête nationale 2019 sur la violence à l'égard des femmes et des filles permettent de cerner les évolutions de prévalence de différentes formes de violences faites aux femmes et aux filles, dans différents contextes et auprès de différentes cibles touchées par l'enquête.*

*Au niveau de la région de Souss Massa, la violence toutes formes confondues et dans tous contextes, touche plus les femmes citadines que celles résidant en milieu rural. Le contexte conjugal demeure l'espace de vie le plus marqué par la violence, notamment la violence psychologique qui représente la forme la plus répondue dans l'espace de vie conjugal et familial.*

*Les filles et les femmes souffrent beaucoup plus de la violence psychologique dans le contexte hors conjugal, plus particulièrement dans les établissements d'enseignement et de formation. Le lieu de travail est marqué au même degré par la violence psychologique et économique, et le harcèlement sexuel constitue le principal acte de violence faite aux femmes dans les lieux publics.*

*D'un autre côté, l'expérience de violence vécue par les filles durant l'enfance, notamment la violence physique, les rend plus vulnérables à subir la violence non seulement dans le contexte conjugal, mais dans bien d'autres contextes.*

*Quant à la perception de l'évolution de la violence chez les filles et les femmes au cours des cinq dernières années, une bonne part des filles et des femmes enquêtées dans la région de Souss Massa, estiment que la violence à l'égard des femmes, des hommes, des enfants et personnes âgés, a augmenté.*

*Paradoxalement et alors qu'une part importante des femmes affirment être informées de l'existence des associations et des lois juridiques relatifs au soutien et à la protection des femmes victimes de violence, elles sont très rares à avoir recours à leurs services et à porter plainte.*

*Devant ces taux inquiétants de prévalence de la violence à l'égard des femmes et filles, des actions concrètes doivent être prises pour faire avancer positivement la lutte contre ce phénomène, et pour espérer honorer les engagements de l'agenda 2030 en termes des Objectifs de développement durable (ODD), plus particulièrement l'ODD 5,11 et 16.*



